

Pour tout renseignement complémentaire:

Programme des Nations Unies pour l'environnement
Division Technologie, Industrie et Economie
39-43 quai André Citroën
75739 Paris Cedex 15

France

Tél.: +33 1 44 37 14 50

Fax: +33 1 44 37 14 74

Mél.: wssd@unep.fr

Site Internet: <http://www.unep.org/wssd/>

www.unep.org

Programme des Nations Unies pour
l'environnement

B.P. Box 30552 Nairobi, Kenya

Tél.: (254 2) 621234

Fax: (254 2) 623927

Mél: cpinfo@unep.org

Site Internet: www.unep.org



*L'industrie: un partenaire pour
le développement durable*

10 ans après Rio:
l'évaluation du PNUE

*Une contribution au Sommet mondial
sur le développement durable*



L'industrie: un partenaire pour le développement durable

10 ans après Rio: l'évaluation du PNUE

A condition d'en mentionner la source, la présente publication peut être reproduite intégralement ou en partie sous quelque forme que ce soit à des fins pédagogiques ou non lucratives sans autorisation spéciale du détenteur du copyright. Le PNUE souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication produite à partir des informations contenues dans le présent document. L'usage de la présente publication pour la vente ou toute autre initiative commerciale quelle qu'elle soit est interdite sans l'autorisation préalable écrite du PNUE.

Les termes utilisés et la présentation du matériel contenu dans la présente publication ne sont en aucune façon l'expression d'une opinion quelconque par le Programme des Nations Unies pour l'environnement à propos de la situation légale d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou de son administration ou de la délimitation de ses frontières ou de ses limites. De plus, les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement la décision ou la politique officielle du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de même que la mention de marques ou de méthodes commerciales ne constitue une recommandation.

La présente traduction n'engage pas la responsabilité des auteurs du document original en anglais. Le texte anglais prévaut, en toutes circonstances, et peut être consulté sur le site Internet du PNUE DTIE (<http://www.uneptie.org/wssd/>).

Publié au Royaume-Uni en 2002.

Copyright (c) 2002 United Nations Environment Programme

ISBN: 92-807-2197-6

Production

Conception: **Beacon Creative**

+44 (0) 1825 768811

Imprimé par **The Beacon Press** à l'aide de sa technologie d'impression **sunprint** qui n'utilise ni eau ni alcool. Aucun produit chimique de traitement de pellicule n'a été utilisé et 90 % du solvant de nettoyage ont été recyclés.

L'électricité a été produite à partir de sources renouvelables et des encres d'origine végétales ont été employées. Homologué conforme à la norme ISO 14001 relative aux systèmes de gestion de l'environnement (certificat n° E9586) et à EMAS (Eco Management and Audit Scheme) sous le n° UK-S-00011. L'imprimeur détient un certificat FSC Chain of Custody; 85 % des déchets associés à ce produit seront recyclés.

Programme des Nations Unies pour l'environnement
Division Technologie, Industrie et Economie
39-43 quai André Citroën
75739 Paris Cedex 15

France

Tél.: +33 1 44 37 14 50

Fax: +33 1 44 37 14 74

Mél.: wssd@unep.fr

Site Internet: <http://www.uneptie.org/wssd/>



Avis au lecteur

Ce rapport présente les actions accomplies, réalisations en cours, défis et objectifs futurs de l'industrie concernant le développement durable. Il contribue aux activités globales pour la préparation du Sommet mondial sur le développement durable en donnant des recommandations pour un développement industriel durable.

Le rapport s'appuie sur les résultats d'une consultation multi-acteur parrainée par la Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Ce processus a été possible grâce au généreux soutien financier du Ministère français de l'environnement.

Table des matières

5	Résumé analytique
11	Préambule
13	Chapitre 1: Introduction
14	Origine
14	Atouts et carences du processus du PNUE
19	Chapitre 2: Réalisations et écarts de l'industrie
20	2.1 Importance économique
26	2.2 Performance environnementale
27	Rendement énergétique et consommation d'énergie
28	Substances appauvrissant la couche d'ozone, gaz à effet de serre et émissions dans l'atmosphère
29	Réduction des déchets, recyclage, rendement des ressources matérielles
30	Préservation de l'eau douce
31	2.3 Aspects sociaux
32	Conditions de travail
32	Droits de l'homme
33	Autres questions sociales
34	2.4 Outils favorisant un développement durable
35	Dialogue multipartite
36	Partenariats publics-privés
37	Initiatives et codes volontaires
39	Systèmes de gestion de l'environnement
40	Publication de rapports sur le développement durable et l'environnement
41	R&D et technologies écologiques
43	2.5 L'intégration au service du développement durable
43	Intégration sociale, environnementale et économique / intégration sociétale
44	Intégration intersectorielle au service du développement durable
46	Intégration mondiale
49	Chapitre 3: Défis, objectifs et engagements des secteurs
63	Chapitre 4: Conclusions et recommandations
65	Priorité n° 1 - Prises de décision courantes
66	Priorité n° 2 – Initiatives de volontariat
67	Priorité n° 3 – Publication de rapports
68	Priorité n° 4 - Intégration sociale, environnementale et économique
69	Priorité n° 5 – Ouvertures mondiales et responsabilités
71	Chapitre 5: Sur ce processus d'établissement de rapports, ils ont dit...

Résumé analytique

Par un processus aux multiples parties prenantes initié par le PNUE dans le cadre du Sommet mondial sur le développement durable, vingt-deux secteurs industriels ont élaboré des rapports sur leur développement durable au niveau mondial. Les secteurs représentés vont de la production d'aluminium aux industries chimiques en passant par le tourisme et la finance. Pour la première fois, des entreprises et des industries se sont associées aux Nations Unies en consultation avec des organisations ouvrières et non gouvernementales, avec pour objectif de publier les progrès réalisés à l'échelle mondiale par chaque secteur dans la mise en œuvre du programme Action 21 en y intégrant les facteurs économiques, sociaux et environnementaux d'un développement durable. Comme toute première initiative, cela ne s'est pas réalisé sans mal. Mais en dépit des difficultés, les secteurs industriels participants et les parties prenantes ont d'une manière générale jugé le processus positif, en ce sens qu'il a contribué à une meilleure compréhension mutuelle pour aller de l'avant. Il a facilité l'identification des principaux progrès et initiatives, tout en soulignant les domaines exigeant des améliorations.

Cette publication apporte une vue d'ensemble des progrès de l'industrie et du travail restant à accomplir pour mettre en œuvre Action 21 et évoluer vers un développement durable. Elle identifie les principaux écarts et inquiétudes des parties prenantes, résume les difficultés, objectifs et engagements spécifiques à chaque secteur et donne les recommandations du PNUE sur les efforts à poursuivre. Cette vue d'ensemble couvre les aspects économiques, la performance environnementale, les questions sociales et les outils favorisant un développement durable et son intégration.

Importance économique des secteurs industriels

Par le passé, on a porté une grande attention au pilier économique du développement

durable. Ainsi, seule une brève vue d'ensemble de l'importance économique par secteur industriel est fournie concernant sa production mondiale, ses prévisions de croissance et son effectif mondial.

Il convient d'insister sur les points suivants:

- Une entreprise ou une industrie doit être économiquement viable pour contribuer à un développement écologiquement durable. Toutefois, son rôle ne se résume pas à la création d'emplois et de richesse.
- Le développement durable dépend des conditions et du contexte locaux. Il est possible qu'une communauté souhaite accorder la priorité à l'un ou l'autre des trois piliers afin de satisfaire des exigences particulières de développement. Mais à terme, le développement économique ne durera pas sans tenir compte des attentes en matière sociale et environnementale.
- Dans un monde de plus en plus interdépendant, la contribution de l'industrie à un développement durable doit envisager les aspects économiques, environnementaux et sociaux au niveau tant local que mondial.

Performance environnementale par secteur

Les secteurs industriels participants ont déployé des efforts significatifs pour réduire leur impact sur l'environnement. Résultat d'une prise de conscience croissante et des progrès réalisés dans l'application des outils de gestion, la consommation d'énergie, les émissions et les rejets toxiques ont été réduits; en outre, gestion des ressources et de l'eau a été améliorée. Dans les rapports sectoriels, ces domaines ont donc reçu une attention supérieure à ceux dont l'effet est plus difficile à évaluer, comme la biodiversité et l'impact environnemental de l'utilisation des produits, qui nécessiteront à l'avenir une plus grande considération.

Les nouvelles contraintes juridiques et réglementaires, le propre intérêt des

entreprises à réduire les coûts associés aux matières premières et au traitement des émissions et des déchets, de même que les inquiétudes croissantes du public sont souvent cités comme les principaux incitateurs de ces progrès. Les conventions internationales, telles que le Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone, ont également fortement incité les industries à investir dans de nouvelles technologies plus propres à l'égard de l'environnement. La notion de production propre (et les concepts préventifs associés tels que l'efficacité écologique), promue bonne pratique par les associations industrielles, s'est répandue de quelques entreprises multinationales à une large population qui la considère comme premier choix.

Principaux écarts et inquiétudes des parties prenantes

- **Manque de données ou données non comparables.** Il est difficile de mesurer les véritables progrès à l'échelle mondiale. Des différences considérables existent entre ce qui est mesuré, le mode de mesure (par exemple, réductions absolues ou relatives) et l'intervalle de temps utilisé. Il est donc malaisé de déterminer si les progrès environnementaux sont réels ou seulement le résultat de ralentissements économiques ou de déplacements géographiques de production.
- **Impacts de l'utilisation de produits.** Pour de nombreux produits, les effets les plus nuisibles à l'environnement (consommation d'énergie, émissions atmosphériques, pollution de l'eau, etc.) ont lieu au cours de leur utilisation. Le cycle de vie complet, la gestion des produits et les pratiques de conception écologique ne sont pas encore des notions répandues.
- **Production plus propre ou fin de chaîne ?** Il est également difficile de savoir si les réductions de polluants et de déchets sont dues à des techniques de production véritablement plus propres (i.e. prévention à la source) ou simplement réparties entre atmosphère, eau et sol par le biais des

technologies de fin de chaîne.

- **Croissance occultant les gains / effet de rebond:** Les gains réalisés par les réductions relatives ou les rendements (i.e. par unité de production) sont dans de nombreux cas occultés par la croissance économique. Ils peuvent aussi être atténués par la difficulté de mesure des effets de 'rebond', dans lesquels les gains réalisés dans un domaine sont contrebalancés par de nouvelles demandes consécutives à ces gains.
- **PME:** Les besoins particuliers de la majorité des petites et moyennes entreprises (en particulier celles hors de la portée des politiques des entreprises multinationales ou de l'influence des systèmes de certification concurrentiels comme ISO 14000) pour réduire leur impact sur l'environnement sont toujours loin d'être satisfaits, malgré l'identification depuis des années des PME en tant que priorité.
- **Pays en voie de développement:** Dans une certaine mesure, les pays en voie de développement, de même que les pays en transition économique, se sont abstenus de commettre les erreurs environnementales passées des pays industrialisés, par l'intégration rapide d'une production plus propre dans leur développement industriel et l'adoption d'une démarche plus intégrée à un développement durable. Cependant, il reste beaucoup à faire pour évaluer et rendre compte des progrès enregistrés dans ces pays et obtenir une meilleure vision des véritables améliorations et de ce qui reste à faire.
- **Déplacement géographique de la production:** On observe un déplacement à l'échelle mondiale de la production/fabrication vers les pays plus pauvres, qui souvent ne disposent ni des ressources ni de la capacité à gérer les effets associés sur l'environnement, la santé et la sécurité.

Questions sociales

Les entreprises et industries sont de plus en plus conscientes que l'aspect social d'un développement durable mondial doit être pris en compte au même titre que les aspects

environnementaux et économiques. Les entreprises et industries de pointe tentent de mieux cerner les implications et contributions sociales directes et indirectes de leurs activités. Pour beaucoup, les principes de responsabilité sociale adoptés par certaines entreprises bénéficient non seulement à la société tout entière, mais contribuent aussi à renforcer l'image, la compétitivité et la gestion du risque chez ces entreprises. Cependant, le concept de responsabilité sociale d'entreprise, dans un contexte de développement durable, est encore à l'état embryonnaire, tout comme l'était la responsabilité environnementale dix ans auparavant. En conséquence, il n'existe pas encore d'accord global sur la définition pratique de la responsabilité sociale d'entreprise; certains incluent même à tort la responsabilité environnementale en tant que responsabilité sociale.

Les secteurs industriels participants se sont donc efforcés de déterminer comment traiter, mesurer et rendre compte de leurs contributions et implications sociales, en développant principalement les conditions de travail, les droits de l'homme et d'autres aspects rapide d'une production plus propre. Cet aspect des rapports sur le développement durable va probablement s'améliorer. En effet, les entreprises et industries perçoivent de mieux en mieux les attentes sociétales émergentes (et parfois conflictuelles) concernant la responsabilité sociale d'entreprise, aidées par des initiatives de parties prenantes multiples comme les initiatives 'Global Compact' (Contrat mondial) et l'initiative mondiale pour la production de rapports 'Global Reporting Initiative' (GRI), qui contiennent des critères et indicateurs de performance sociaux.

Outils favorisant un développement durable

Au cours de la dernière décennie, l'industrie a utilisé de nombreux outils pour mettre en pratique la notion de développement durable. Le dialogue entre parties prenantes multiples est de mieux en mieux accepté comme outil pour permettre aux entreprises de comprendre les attentes de la société, pour

limiter les problèmes et pour déterminer des solutions en faveur d'un développement durable. Les initiatives volontaires sont devenues un outil plus courant pour sensibiliser l'industrie sur la nécessité d'améliorer sa performance environnementale conformément aux obligations réglementaires et au-delà. Les systèmes de gestion de l'environnement sont devenus synonymes de bonne pratique industrielle et d'avantage concurrentiel sur les marchés lorsqu'ils sont associés à des certifications tierces comme la norme ISO 14001 ou l'éco-audit européen.

La publication par les entreprises et associations de rapports sur le développement durable et l'environnement sont de plus en plus considérés comme des outils de mesure et de communication de la performance des entreprises et des industries. Un progrès important porte sur le développement d'un large consensus de parties prenantes sur les indicateurs fondamentaux d'un développement durable développés par l'initiative GRI (Global Reporting Initiative), parrainée par les Nations Unies. Les industries des marchés fortement concurrentiels investissent une partie de leur budget de R&D dans le développement de technologies écologiques afin de réduire les coûts d'exploitation et gagner de nouvelles parts de marché. La mondialisation des technologies d'informations et de communications a facilité le transfert des bonnes pratiques. Dans une certaine mesure, la mondialisation des marchés a quant à elle permis le transfert de technologies écologiques, par le biais de normes internationales, de joint-ventures et d'assistance multilatérale au développement.

Principaux écarts et inquiétudes des parties prenantes

- **Écart grandissant entre l'important minorité et la majorité.** Dans certains secteurs industriels, le fossé entre les quelques entreprises de tête et la majorité silencieuse s'élargit.
- **Mise en œuvre et vérification.** La plupart des initiatives volontaires sont toujours

caractérisées par des problèmes de mise en œuvre, de contrôle et de transparence efficaces, ainsi que de resquilleurs.

- **Intégration dans un cadre de politique publique.** Peu d'initiatives volontaires sont directement liées à une politique gouvernementale et un cadre réglementaire à même de compléter les atouts et carences de ces derniers. Les initiatives volontaires ne peuvent remplacer un cadre réglementaire efficace. Le bon équilibre entre réglementations, mesures économiques et initiatives volontaires, adaptées aux contextes socio-économiques et culturels, doit être développé.
- **Consultation des parties prenantes:** De nombreuses initiatives volontaires sont toujours développées avec une consultation réelle minimale des parties extérieures à l'industrie.
- **Pratique minoritaire:** La publication de rapports d'entreprise environnementaux et sociaux représente toujours une pratique minoritaire. Un tiers seulement des multinationales utilise des cadres d'étude comparables, comme l'initiative GRI, pour rendre compte de leur performance.
- **Indicateurs d'état:** La plupart des secteurs industriels n'ont pas encore développé de consensus sur les indicateurs de performance rendant compte des progrès et carences spécifiques à leur secteur.
- **Transfert de technologies anti-écologiques:** Bien que la mondialisation puisse favoriser le transfert de technologies écologiques, elle n'empêche pas le transfert (ou 'dumping') de technologies ou produits polluants interdits dans d'autres pays.

Intégration en faveur d'un développement durable

L'ordre du jour du développement durable a nettement évolué depuis le Sommet 'planète Terre'. Peu à peu, on prête de plus en plus de sens aux paroles de Nelson Mandela: 'si la mondialisation est destinée à assurer la paix et une stabilité véritables à travers le monde, alors elle doit être un processus profitant à tous'. Au Sommet économique mondial de

1999, Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, a appelé les chefs d'entreprise à 'contribuer à la construction des piliers sociaux et environnementaux nécessaires au soutien de la nouvelle économie mondiale et d'une mondialisation qui profite au monde entier'. Pour ce faire, quatre types d'intégration sont nécessaires:

- **Intégration sociale, environnementale et économique-** Évolution d'une démarche fragmentaire traitant séparément les aspects environnementaux, sociaux et économiques vers une démarche holistique (résultat triple ou Homme-planète-prospérité) qui les réunit.
- Intégration des critères de développement durable aux décisions d'entreprise courantes au lieu de les restreindre à une opération séparée.
- **Intégration transverse du développement durable-** Évolution d'une démarche par secteur en faveur du développement durable vers une démarche transverse permettant de mieux répondre aux besoins du développement durable.
- **Intégration planétaire-** Contribue à la définition d'un cadre mondial de règles et d'institutions nécessaires à la préservation des biens communs de la planète et à la satisfaction des besoins particuliers des pays en voie de développement.

Défis, objectifs et engagements des secteurs

Tous les secteurs d'activité concernés identifient dans leurs rapports leurs défis et objectifs futurs. Certains prennent des engagements spécifiques, à savoir:

- réduire davantage les gaz à effet de serre, les émissions toxiques, l'utilisation d'énergie, les déchets, etc.;
- améliorer la qualité des initiatives volontaires;
- étendre les bonnes pratiques aux pays ne faisant pas encore partie d'une association industrielle mondiale;
- développer et investir dans les technologies prometteuses;

- accroître la dimension sociale de leur activité;
- aider les pays en voie de développement à améliorer leurs normes en matière de santé, sécurité et environnement;
- développer des partenariats avec les parties prenantes.

Les parties prenantes, notamment celles ayant participé au processus de consultation, ne seront pas toujours d'accord avec l'analyse et les opinions de l'industrie. Les rapports progressent toutefois d'un pas vers une plus grande transparence, nécessaire à un débat plus informé des multiples parties prenantes et à une meilleure compréhension mutuelle. Les parties prenantes sont donc encouragées à consulter les rapports sectoriels spécifiques pour avoir plus d'informations et à inciter les secteurs d'activité, à non seulement relever les défis futurs, mais aussi à améliorer en permanence leurs performances environnementales et sociales.

Il convient cependant de remarquer que, bien que de nombreuses organisations, associations et groupes volontaires de l'industrie aient été en mesure de rendre compte des progrès, beaucoup ne sont actuellement pas assez représentatifs pour prendre des engagements globaux au nom de leur secteur. Ceci représente une nouvelle forme de gouvernance, qui pourrait évoluer au cours du 21^e siècle avec l'implication des parties prenantes.

Conclusions et recommandations

Chacun des rapports des 22 secteurs de cette série présente les nombreux efforts réalisés par l'industrie pour réduire son impact sur l'environnement et pour aborder d'autres difficultés du développement durable, malgré les difficultés de rendre compte à l'échelle mondiale pour la première fois. Il existe cependant un fossé grandissant entre les efforts réalisés et la situation environnementale mondiale qui empire. Il est évident que nous sommes toujours confrontés à des tendances planétaires inquiétantes concernant la biodiversité, la pollution atmosphérique, la

dégradation des sols, les émissions et déchets chimiques, l'eau douce et les mers régionales, comme le démontre le rapport L'avenir de l'environnement mondial, publié par le PUNE.

Les deux raisons principales de ce fossé grandissant sont les suivantes:

- Dans la plupart des secteurs industriels, peu d'entreprises œuvrent en faveur du développement durable. La plupart d'entre elles fonctionnent toujours de manière traditionnelle. Pourtant, le marché a tout intérêt à faire appel aux meilleures pratiques de manière généralisée et à améliorer les performances de tous ses acteurs. Ces recommandations se heurtent néanmoins à la réalité: à cause des différences de contextes socio-politico-culturels et économiques entre les pays, les mêmes solutions ne sont pas applicables partout. Le volontariat, comme l'auto-réglementation du marché, présentent également des limites. Tous les rapports sectoriels mettent en lumière le rôle crucial joué par les pouvoirs public dans l'utilisation combinée d'instruments réglementaires, économiques et relatifs au volontariat. C'est elle qui permet de motiver les innovations sociales et technologiques et d'assurer que les entreprises faisant preuve de retard ou de négligence ne s'enrichissent pas aux dépens de celles investissant dans les meilleures pratiques. Les pressions de la part du grand public et des consommateurs jouent également un rôle majeur dans la mesure où elles incitent, dans le pratique, les entreprises à modifier leur comportement et les en récompensent lorsque cela est fait.
- Les améliorations sont annulées par la croissance économique et la demande grandissante de biens et de services. La croissance future des projets ne fera qu'agrandir encore ce fossé dans la plupart des secteurs industriels. Les rapports en appellent également aux pouvoirs publics

afin qu'ils élaborent des politiques à long terme. C'est dans ce contexte que pourront naître des initiatives volontaires du secteur privé, associées à d'autres émanant d'organisations non gouvernementales et de syndicats. C'est également dans ce contexte que le secteur privé doit collaborer avec secteur public pour mettre en œuvre des projets de financement novateurs, permettre la mise en place d'associations, le renforcement des capacités et enfin les progrès de l'éducation en matière de technologie.

Dans sa démarche, le PNUJ se concentre sur cinq domaines prioritaires. Il propose des recommandations aux entreprises et aux industries, aux gouvernements, aux groupes de la société civile et aux organisations internationales. Les cinq domaines prioritaires sont les suivants:

1. **Prises de décisions courantes:** intégrer des critères environnementaux et de développement durable dans les décisions d'entreprise courantes, en créant partout une organisation locale pour diffuser les bonnes pratiques des leaders au reste de l'industrie, et ce dans le monde entier.
2. **Initiatives volontaires:** rendre les initiatives volontaires plus efficaces et plus crédibles pour appuyer les mesures gouvernementales.
3. **Rapports:** transférer les pratiques de publication de rapports sur l'environnement et le développement durable des entreprises pionnières au profit de la majorité silencieuse.
4. **Intégration sociale, environnementale et économique:** évoluer de la démarche actuelle consistant à traiter séparément les aspects environnementaux, sociaux et économiques du développement durable vers une démarche de pérennité plus intégrée, qui aborde simultanément les défis environnementaux, sociaux et économiques planétaires.

5. **Opportunités et responsabilités mondiales:** favoriser la création du cadre international de règles, pratiques et institutions établies nécessaires à la protection du bien commun et au développement des nouvelles responsabilités découlant des nouvelles opportunités mondiales.

Avant-propos

Dix ans après le Sommet de la Terre et le programme Action 21, les bons exemples ne manquent plus sur la façon dont les entreprises et industries réduisent leurs déchets et émissions, utilisent l'énergie plus efficacement et aident les communautés pauvres à satisfaire leurs besoins fondamentaux. En soi, les progrès sont considérables. Ces efforts doivent être reconnus et applaudis. En tant qu'êtres humains, nous avons besoin d'être reconnus pour nos réalisations afin de développer la confiance et la motivation nécessaires pour relever des défis de plus en plus complexes. Il est alors plus probable que les bons exemples engendrent un effet domino.

Toutefois, les bons exemples ont parfois pour inconvénient de masquer la vision d'ensemble. Les politiques et décideurs du Sommet mondial sur le développement durable doivent déterminer si les récits encourageants reflètent l'industrie dans son ensemble ou s'ils sont toujours limités à une minorité dominante. Les progrès enregistrés depuis le Sommet de la Terre de 1992 sont largement dispersés d'un secteur industriel ou d'un pays à l'autre, de même qu'au sein d'un même secteur ou pays. Comme le démontre à maintes reprises le rapport L'avenir de l'environnement mondial (GEO) du PNUJ, les tendances planétaires concernant la biodiversité, la pollution atmosphérique, la dégradation des sols, les émissions et déchets chimiques, l'eau douce et les mers régionales demeurent inquiétantes.

Il est désormais temps d'aller au-delà des bons exemples pour s'intéresser à l'évaluation des progrès par secteur dans toute l'industrie et aux écarts constatés par rapport aux exigences de développement durable. C'est pourquoi le PNUJ a abordé un certain nombre d'industries pour leur demander si elles étaient prêtes à examiner à l'échelle mondiale les progrès de leur secteur dans la mise en œuvre d'Action 21, en collaboration

avec des organisations non gouvernementales et ouvrières du monde entier. Vingt-deux secteurs ont répondu favorablement à la demande du PNUJ, en sachant que la tâche à accomplir serait ardue.

L'industrie est un partenaire essentiel à un développement durable. L'industrie n'est pas seulement sollicitée pour réduire les effets sur l'environnement des produits et services qu'elle nous fournit; de plus en plus, ses compétences en matière d'innovations et d'entrepreneuriat deviennent indispensables pour contribuer à affronter les défis du développement durable. Aujourd'hui plus que jamais, des démarches et partenariats plus intégrés doivent être établis avec les gouvernements et la société civile.

En outre, dans un monde de plus en plus interdépendant au niveau économique, environnemental et social, la démarche doit englober une vision plus globale que par le passé. Mais par-dessus tout, l'industrie doit faire preuve d'une transparence absolue sur ses progrès pour permettre une compréhension et un dialogue plus fructueux avec les parties prenantes, nécessaire pour atteindre les objectifs d'un développement durable.

L'initiative facilitée par le PNUJ constitue une première étape vers ce processus. Les associations industrielles engagées dans cette campagne avec le PNUJ, en collaboration avec une grande diversité de parties prenantes du monde entier, doivent être applaudies pour leur première tentative d'élaboration d'un rapport sur les progrès mondiaux de leur secteur en matière de développement durable.

Klaus Töpfer
Directeur exécutif du PNUJ

Chapitre I : Introduction

Ce rapport de synthèse présente la vue d'ensemble du PNUE sur vingt-deux rapports réalisés par l'industrie sur ses progrès en termes de réduction d'impact environnemental par secteur et son évolution vers un développement durable. Il a été préparé pour le Sommet mondial sur le développement durable avec les intentions suivantes :

- apporter une synthèse des progrès et de ce qui reste à fournir, comme l'ont rapporté les secteurs industriels participants, et y intégrer les perspectives et préoccupations des organisations non gouvernementales et ouvrières;
- identifier les principaux écarts et les défis à venir;
- suggérer des recommandations sur les orientations à suivre.

C'est la première fois que des organisations industrielles se sont associées à un processus multipartite, catalysé par le PNUE à une échelle aussi vaste. C'est aussi la première fois que des secteurs industriels spécifiques rendent compte de leur performance environnementale à l'échelle mondiale. Ainsi, pour la première fois, les aspects économiques, environnementaux et sociaux ont tous été intégrés dans un même rapport. Également la première fois qu'un ensemble complet de parties prenantes du monde entier – gouvernements, organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales et universités de recherche – a été consulté par les industries pour apporter sa contribution à leurs rapports.

Comme toute première initiative, ce projet n'a pas été réalisé sans mal.

Pour les industries, l'élaboration de rapports sur le développement durable spécifiques à chaque secteur a été particulièrement complexe. Peu de secteurs industriels possèdent une association mondiale regroupant de données comme par exemple les réductions d'émissions dans l'atmosphère ou les contributions sociales d'entreprise. Dans la plupart des cas, les données ne sont disponibles que dans certains pays, sont rassemblées différemment



预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_12127